


*(RO = régime obligatoire)*

<b>SOINS MEDICAUX</b>	<b>RO + MUTPIO</b>
Médecins généralistes	100%
Médecins spécialistes	100%
Analyses, électro-radiologie	100%
Auxiliaires médicaux, kinésithérapeutes	100%
Soins externes ou ambulatoires	100%
Densitométrie osseuse non remboursée par la Sécurité Sociale	/
Densitométrie osseuse remboursée par la Sécurité Sociale	100%
Transport (accepté par la Sécurité Sociale)	100%
<b>PHARMACIE</b>	<b>RO + MUTPIO</b>
Pharmacie remboursée par la Sécurité Sociale	100%
Pharmacie non remboursée par la Sécurité Sociale (Petit appareillage pour diabète, maladie ALD... suivant liste - vaccin non remboursable otite, méningite, hépatite)	/
<b>HOSPITALISATION</b>	<b>RO + MUTPIO</b>
Forfait journalier	30 jours/an
Hospitalisation médicale ou chirurgicale	100%
Dépassement d'honoraires	/
Franchise de 18 euros sur les actes lourds	100%
Chambre particulière	/
Frais d'accompagnement (enfant de moins de 12 ans)	/
Frais d'accompagnement (personnes de plus de 12 ans)	/
<b>OPTIQUE</b>	<b>RO + MUTPIO</b>
Lunettes (monture + verres) acceptées par la Sécurité Sociale	100% base S.S.
Lentilles correctrices	/
Chirurgie correctrice des yeux	/
<b>DENTAIRE</b>	<b>RO + MUTPIO</b>
Soins dentaires	100%
Prothèses dentaires acceptées par la Sécurité Sociale	100%
Prothèses dentaires refusées par la Sécurité Sociale ou hors nomenclature	/
Implants	/
Soins d'orthodontie acceptés par la Sécurité Sociale	100%
Traitement d'orthodontie remboursé par la Sécurité Sociale	/
<b>APPAREILLAGE</b>	<b>RO + MUTPIO</b>
Acoustique appareillages auditifs	/
Petit appareillage (Prothèse orthopédique, ceintures, bas à varices, appareillages divers, ...)	100%
Grand appareillage (ex : Fauteuil roulant ...)	Secours suivant devis et après accord du C.A.
<b>CURE THERMALE</b>	<b>RO + MUTPIO</b>
Cures thermales (acceptées par la Sécurité Sociale) par personne	/
<b>AUTRES BESOINS SPECIFIQUES</b>	<b>RO + MUTPIO</b>
Holter tensionnel	Forfait de 30€ Maximum 1 fois/an
Médecine douce (ostéopathie, de chiropractie, d'hypnose ...) à caractère médical	/
Patch Anti-tabac (sur présentation de factures)	/
Pillule contraceptive non remboursée par la Sécurité Sociale	/
Forfait dermatologie : Produits non remboursés par la Sécurité Sociale, sur prescription médicale + factures (Exclusion des produits esthétiques)	/
<b>Podologie</b>	/
Vaccin anti-grippe (sur présentation de factures)	100%
ASSISTANCE SANTE 24H/24 Tél: 0 969 322 142	oui
<b>Les points forts de nos contrats :</b>	<b>Ensemble des prestations santé couvertes pour un petit budget !</b>

**Nous n'intervenons pas sur les pertes consécutives au non-respect du parcours de soin, ni sur les franchises retenues par la S.S.**

**Tous nos remboursements sont calculés par personne, dans la limite de la dépense réelle et sur la base du tarif de responsabilité de la S.S.**